



GUIDE DE
BONNES
PRATIQUES

N°7

LES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX

**Traitement paysager, végétalisation,
fleurissement**



DES PLANS QUALITÉ **pour quoi faire?**

1

Doter les élus d'**outils techniques** pour mettre en œuvre des plans qualité territoriaux permettant de développer l'attractivité des destinations touristiques de façon durable.

2

Décrire de manière concrète les **méthodes et procédures** à mettre en œuvre pour des plans qui se réalisent sur le long terme.

3

Identifier les **moyens financiers** pour implanter ces projets et les priorités à donner en fonction des résultats à obtenir.

4

Associer tous les acteurs utiles à ces projets.

LE 1^{ER} GUIDE DE
BONNES PRATIQUES
décrit de façon générale
les domaines d'intervention
des plans qualité
territoriaux.

LE 2^{ÈME} GUIDE DE
BONNES PRATIQUES
explore les pistes de
financement de tels plans.

LES 6 AUTRES
détaillent les
interventions selon
leur type.

Les différents guides de bonnes pratiques

DES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX

PLANIFICATION TOURISTIQUE

N°1

Méthodologie générale

N°2

Financement

N°3

Aménagement des espaces publics

N°4

Mobilité
Circulation
Parkings

N°5

Mobilier urbain
Signalisation, signalétique
Nouvelles technologies (TIC)

N°6

Paysage urbain et façades

N°7

Traitement paysager
Végétalisation
Fleurissement

N°8

Dynamique commerciale
Animation
Placemaking

Ces plans qualité se développeront en synergie avec les autres plans communaux existants : mobilité, schémas de structure, PCDR, plans stratégiques transversaux...



Téléchargez

les guides de bonnes pratiques

<http://strategie.tourismewallonie.be>

La qualité

DANS LE SECTEUR DU TOURISME WALLON

Une démarche globale de qualité permettant de rendre le tourisme wallon plus compétitif et durable est entreprise en Wallonie. Cette démarche comporte 2 volets complémentaires, l'un orienté « secteurs », l'autre orienté « territoires ».

4

LES SECTEURS

La démarche **Wallonie destination Qualité** (WDQ) est mise en œuvre par le Commissariat général au Tourisme (CGT) auprès des différents prestataires touristiques, pour une amélioration continue de la qualité des services rendus aux touristes.

<http://walloniedestinationqualite.be>

LES TERRITOIRES

Les **Plans qualité territoriaux** sont mis en œuvre avec l'aide du Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie (CITW) dans les communes touristiques wallonnes pour en améliorer la qualité en définissant les aménagements à y réaliser et les services touristiques à y développer.





LES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX

Traitement paysager, végétalisation, fleurissement

Pourquoi et comment ?	6
Identification des lieux	7
Périmètre d'intervention	8
Typologie des lieux à végétaliser	13
Espaces verts innovants	24
Mise en œuvre du plan	25
Concours de fleurissement	26



Traitement paysager, végétalisation, fleurissement

6

POURQUOI ?

- Actions peu coûteuses et essentielles pour autant que l'initiative soit bien maîtrisée (attention aux concours internationaux coûteux!)
- Améliore le cadre de vie, le sentiment de sécurité, de propreté, d'entretien de la localité touristique et favorise la participation citoyenne
- S'adapter aux spécificités de nos régions tout en s'appuyant sur des méthodes et expériences étrangères. (France, Alsace, Sud Ouest...)

COMMENT ?

- Il s'agit de valoriser le paysager urbain par l'utilisation de végétaux et de fleurs sous les formes les plus diverses et les mieux adaptées aux lieux et à la saison.
- Le mobilier urbain de support joue un rôle essentiel.
- Un partenariat public-privé est un gage de succès.
- La participation citoyenne par les concours, comme en Alsace, permet de diminuer les coûts (volontariat et l'adhésion citoyenne).
- Cela permet aussi de créer une identité et une fierté locale. L'effet multiplicateur est renforcé.



IDENTIFICATION DES LIEUX

- Entrées de villes
- Ronds-points
- Ponts & œuvres de génie civil
- Cours d'eau
- Monuments et sites
- Sites patrimoniaux
- Places, placettes, squares
- Espaces verts, parcs
- Façades (privées, commerciales, publiques)
- Bâtiments publics
- Bâtiments scolaires
- Casernes
- Linéaires des rues
- Linéaires commerciaux



Périmètre d'intervention

SAINT-HUBERT



Source : JNC

OBJECTIFS POURSUIVIS :

Saint-Hubert présente un espace public essentiellement minéral. En lien avec son titre de « Capitale Européenne de la Chasse et de la Nature », l'objectif est de réintégrer Saint-Hubert dans un cadre urbain vert en relation avec son environnement boisé et de créer un ensemble harmonieux.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

La végétalisation urbaine participe pleinement à la structuration de l'espace public. En effet, en agissant sur l'harmonie et la cohérence de la scénographie, elle accompagne et renforce la définition des statuts et l'identité des différents sous-espaces qui séquentent cet espace public. Il est donc particulièrement important de définir les aménagements horticoles et le fleurissement en rapport direct avec le type d'espace en présence.

ÉLÉMENTS DE MISE EN OEUVRE :

- La plantation d'arbres
- Le fleurissement

LA PLANTATION D'ARBRES EN VOIRIE

Les arbres de voiries sont organisés et disposés de façon à créer une dynamique urbaine de concentrations et de ponctuations de la végétation afin de jouer sur les sensations de fermetures et d'ouvertures :

- Les plantations concentrées identifient les espaces tels que les places, ainsi que les abords des bâtiments institutionnels et patrimoniaux. Les espèces d'arbres qui les composent présentent un feuillage plutôt léger afin de préserver la visibilité sur les bâtiments et sur l'environnement qu'ils mettent en valeur.
- Les plantations ponctuelles relient visuellement les plantations concentrées et sont largement espacées de façon à laisser passer la rue sur les façades et commerces.

Le choix des espèces dépend également de la place disponible, en cohérence avec l'é étroitesse des rues. Lorsque c'est nécessaire, des arbres de petite taille à port colonnaires seront préférés afin de ne pas encombrer la voirie, ce qui accentuerait l'é étroitesse des rues.

Un autre cas de figure concerne la plantation d'arbres isolés tels que le sujet proposé pour orner la place de Liberté.

Traditionnellement les événements marquants sont pérennisés par la plantation d'un arbre qui favorisera la commémoration de cet événement.

Les espèces choisies pour supporter la commémoration sont des espèces dites nobles tels que le Chêne, le Tilleul, le Platane, etc. Dans le cas de la commémoration de la liberté, l'espèce la plus communément plantée est le Tilleul.



Source : JNC

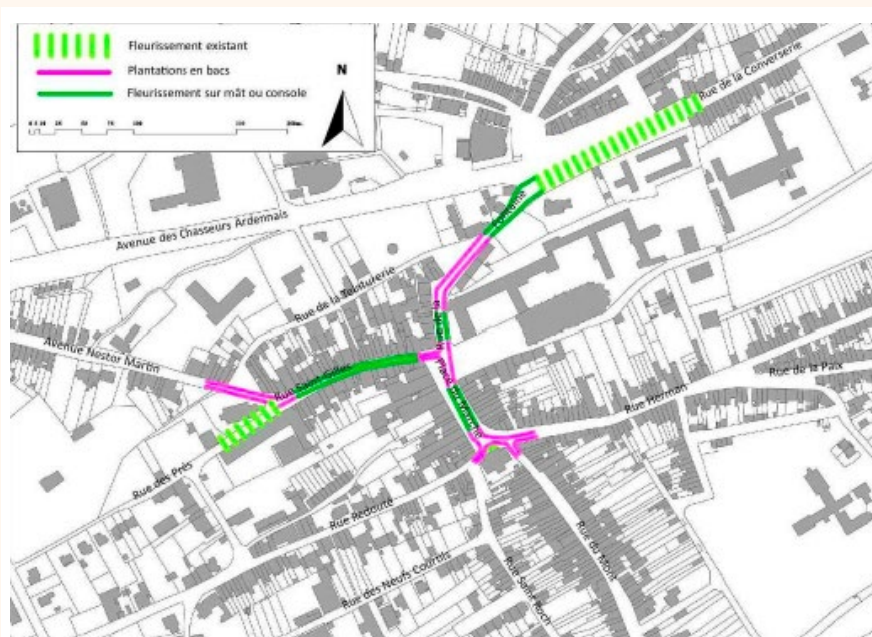
LE FLEURISSEMENT

Tout comme l'implantation des arbres, le fleurissement renforce la scénographie urbaine, égaye l'espace public et apporte couleur et chaleur.

Le fleurissement concerne :

- Les parterres de pleine terre plantés et fleuris, tels que les ronds-points, mais aussi tous les espaces libres qui peuvent accueillir du fleurissement saisonnier tels que les petits espaces interstitiels « perdus » où l'on peut planter quelques plantes et quelques fleurs,
- Le fleurissement « hors sol », en bacs, jardinières et vasques, posées au sol ou suspendues aux appuis de fenêtres, balcons, murets, mâts divers...

- Concernant le fleurissement hors sol, deux types d'implantation et donc de mobilier sont proposés suivant la localisation :
 - A hauteur des places et petits espaces publics (de plain-pied avec les plateaux en chaussée) : fleurissement hors sol bas, abondant, sous forme de bacs de plantations (voir fiche action n° 4) qui permettent de former une séparation voirie-piéton et en même temps de créer une unité entre les deux utilisateurs
 - Le long des tronçons de voiries où les trottoirs sont isolés de la chaussée par une bordure : fleurissement hors sol en suspensions sur les mâts d'éclairage, de façon à créer une liaison visuelle entre les groupements de bacs de plantations, mais sans créer d'obstacles sur l'espace public.



Source : JNC

Choix des modèles

SAINT-HUBERT ET MALMEDY

SUSPENSIONS SUR MÂT OU EN CONSOLES



SUPPORTS POUR PLANTES GRIMPANTES



Source : JNC

Choix des essences

SAINT-HUBERT ET MALMEDY



PLANTATIONS CONCENTRÉES :
PYRUS CALLERYANA
'CHANTICLEER'



PLANTATIONS PONCTUELLES :
FAGUS SYLVATICA 'DAWYCK' ET
'DAWYCK PURPLE'



PLANTATIONS DE PLACES :
ACER PLATANOIDES
'COLOMNARE'



PLANTATIONS ISOLÉES :
TILLEUL DE LA LIBERTÉ

Source : JNC

Typologie des lieux

Monuments et sites patrimoniaux



Les monuments et sites patrimoniaux structurent l'espace public et la mémoire collective.
Le fleurissement et la végétalisation renforcent cette fonction.



Typologie des lieux

Places



Marquage visuel de la place et des espaces publics.



Typologie des lieux

Places et parkings



Typologie des lieux

Abords et parking



Typologie des lieux

Voiries



Typologie des lieux

Voiries et places



Typologie des lieux

Voiries commerciales



Typologie des lieux

Berges et cours d'eau



Objets et œuvres d'art fleuris



Protections

CHOIX DU MOBILIER LIÉ AUX PLANTATIONS D'ARBRES EN VOIRIE

GRILLES DE PROTECTIONS EN FONTE OU ACIER :



Le modèle de grille doit assurer un percolement maximal de l'eau de ruissellement

CORSETS





Espaces verts innovants

LES NOUVEAUX ESPACES VERTS EN VILLE

- Développement de potagers urbains
- Implantation d'espaces didactiques
- Création de mini-fermes pédagogiques, ruchers et hôtels pour insectes (biodiversité)

LE VÉGÉTAL COMME ÉLÉMENT DE DÉCOR

- Toitures vertes et fleuries
- Murs végétaux
- Parcs urbains en terrasse de toiture et/ou de parkings (ex: Bruxelles)
- Apéros urbains dans les parcs



Mise en œuvre

①

Identification des lieux

- Quartier / bâtiments publics
- Espaces publics / monuments

②

Identification des acteurs

- Comités de quartier
- Associations de commerçants
- Résidents et habitants
- Hôtels

③

Partenariats

- avec des horticulteurs et des écoles horticoles



Concours de fleurissement

ORGANISATION AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Région wallonne
- Province
- Maison du Tourisme (niveaux les plus appropriés)
- Prix du concours (fleurs ou étoiles)
- Marketing et communication interne et externe

ORGANISATION AU NIVEAU LOCAL

- Espaces publics
- Maisons individuelles
- Commerces
- Quartiers et rues
- Bâtiments publics



Afin de créer la dynamique et l'émulation



Organisation du concours

MODALITÉS PRATIQUES

- Périodes
- Lieux
- Jury
- Local et régional par commune et catégorie de lieux
- Street management

MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

- Infrastructures et équipement: support et pots, mobilier
- Semence et espèces de fleurs et végétaux
- Codes esthétiques
- Association des horticulteurs et paysagistes

Identification des subventions et budgets disponibles

Tableau de synthèse

ORGANISME SUBVENTIONNANT	TAUX MINIMUM	TAUX MAXIMUM
Commissariat Général au Tourisme	30	80
Direction des pouvoirs locaux	30	60
Plan stratégique transversal		60
Travaux subsidiés	60	75
Fonds d'investissement communal		60
Plan triennal	60	75
Patrimoine DG04	60	80
Revitalisation urbaine		33
Sites à renover		100
PCDR (rénovation rurale)		variable
Espaces verts		65
Articles budgétaires spécifiques		100



Liens utiles

Pages pro du CGT :
(manuels de mise en œuvre des plans qualité territoriaux, exemples de plans qualité, guides de bonnes pratiques...)

<http://strategie.tourismewallonie.be>

Concours locaux, départementaux et nationaux

Label « Plus beaux villages de Wallonie »

www.beauxvillages.be

Expérience et classification « Village fleuri » en France

www.villes-et-villages-fleuris.com

Label « Plus beaux villages de France »

www.les-plus-beaux-villages-de-france.org

Publication « Revitaliser la nature en Ville », Atout France, 2014

www.atout-france.fr

LES BUREAUX D'ÉTUDES SPÉCIALISÉS DANS L'AMÉNAGEMENT :

Pour réussir un bon plan qualité, il est nécessaire de faire réaliser une étude par un bureau expérimenté en urbanisme, paysagisme associé à des spécialistes en tourisme, développement commercial, sociologie urbaine ou autres selon les objectifs prioritaires identifiés.

L'INTERCOMMUNALE accompagne la commune en tant que maître d'œuvre délégué, assistant au maître d'ouvrage ou gestionnaire de marchés conjoints.

LES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX



Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie

C/O Commissariat général au tourisme

Avenue du Gouverneur Bovesse, 74
BE-5100 Jambes (Namur)

citw@citw.be



Éditeur responsable :
N. Plouvier

Rédaction :
J. Clossen

Coordination à la rédaction :
F. Vanthuyne,
V. Grandgagnage

Bureau d'étude :
Territoires et Tourismes

Photographies
(sauf mention contraire) :
J. Clossen, Tourism & Leisure,
iStockPhoto (1, 24, 25, 26, 27)

Mise en page, graphisme :
Pascal Liénard



**Centre d'Ingénierie
Touristique de Wallonie**

C/O Commissariat général au tourisme

Avenue du Gouverneur Bovesse, 74

BE-5100 Jambes (Namur)

citw@citw.be